



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 16 juillet 2009)

Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI) : Mesdames et messieurs bonjour. Bienvenue à ce point de presse que le Représentant spécial va animer. Il va faire une courte introduction ensuite il prendra vos questions. M. Choi vous avez la parole.

YJ. Choi (Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire) : Merci Hamadoun. Mesdames et messieurs les journalistes, chers collègues, bonjour.

Le peuple ivoirien, la classe politique ivoirienne, le Facilitateur, la Communauté internationale, tout le monde a fourni beaucoup d'efforts dans le cadre de la sortie de crise. Nous avons atteint des résultats très encourageants tels que le formidable succès de l'identification et de l'enrôlement. Nous avons enregistré plus de 6,5 millions de personnes. Et l'opération s'est déroulée sans incidents majeurs.

Cela prouve, encore une fois, la culture politique raffinée de compromis et de non-violence du peuple Ivoirien. Nous nous en réjouissons et félicitons le peuple ivoirien pour cette avancée stratégique et historique.

En nous fondant sur ces acquis, il nous faut tout faire pour tenir le pari du 29 novembre. Chaque jour compte. Or, il semble que des difficultés d'ordre technique, de gestion et de planification aient déjà surgi dans la première étape, à savoir le traitement des données et le croisement des fichiers historiques, avant même d'arriver au stade du traitement des contentieux.

Le respect de la date du 29 novembre pour la tenue de l'élection présidentielle dépend de plusieurs étapes cruciales, notamment:

- le traitement des données et le croisement des fichiers historiques devant conduire à l'établissement de la liste électorale provisoire ;
- le traitement des contentieux devant conduire à l'établissement de la liste électorale définitive ;
- la confection de 13 millions de cartes (cartes d'identité et cartes d'électeur) ;
- la distribution des cartes aux citoyens; et
- la campagne électorale juste avant l'élection présidentielle du 29 novembre.

Si nous ne tenons pas dans les délais impartis à chaque étape, il y a des risques d'un glissement d'ensemble du chronogramme au-delà de l'échéance. Voilà pourquoi, le Conseil de Sécurité avait demandé à la CEI de publier le chronogramme avec des étapes. La demande est toujours d'actualité et nous encourageons la CEI à rendre public son chronogramme avec des étapes.

La publication du chronogramme électoral avec les étapes a plusieurs avantages au plan interne comme international. Elle permet une plus grande lisibilité, donc une plus grande transparence du processus électoral. Elle accroît les chances d'une bonne gestion et d'une bonne planification des étapes qui précèdent la tenue de l'élection présidentielle fixée au 29 novembre 2009. Au plan international, le chronogramme électoral sera une boussole pour les bailleurs de fonds et facilitera leurs prévisions d'appui au processus électoral en raison d'une clarté plus grande des étapes à franchir en vue de la sortie de crise.

Généralement, des causes politiques et financières ont été citées comme les défis majeurs. Or au stade actuel où nous sommes, des difficultés d'ordre purement technique, de gestion et de planification paraissent comme des défis plus graves que ceux d'ordre politique ou financier. Il faut se rappeler que la durée de l'identification et de l'enrôlement avait été initialement prévue pour six semaines du 15 septembre au 30 octobre du 2008. Mais il a fallu 9 mois et deux semaines pour finir le 30 juin 2009.

On ne croit pas qu'un tel retard se répétera avec la durée du traitement des données et le croisement des fichiers historiques. Toutefois, je voudrais souligner que comme le retard impliquant le processus d'identification était principalement d'ordre technique, de gestion et de planification, les retards dus aux difficultés d'ordre technique, de gestion et de planification nous guettent actuellement, avant même les difficultés d'ordre politique. La meilleure façon de les minimiser est d'avoir un chronogramme avec les étapes, rendu public pour sa transparence et son efficacité.

La communauté internationale et l'ONUCI réitèrent leur disponibilité à aider la CEI et à accompagner les autorités ivoiriennes compétentes à surmonter les obstacles sur le chemin du 29 novembre 2009. Et pour cela nous avons besoin immédiatement de la publication d'un chronogramme avec les étapes. Merci

HT : Merci Monsieur le Représentant spécial, nous allons ouvrir la séance questions/réponses. Je vous prie de vous identifier en indiquant votre nom et l'organe de presse que vous représentez. Merci.

François Gombahi (ONUCI-FM) : *Monsieur Choi, vous l'avez dit d'entrée, des difficultés sur la route du traitement des données et du croisement des fichiers existent, alors, que faire pour lever les obstacles ? Première question ! Avec les retards qui sont en train de s'annoncer sur la route des élections, est-ce que vous croyez toujours au pari du 29 Novembre 2009 ?*

YJ. C : **Hier, comme vous le savez, j'ai effectué une visite à la CEI en compagnie de tous les directeurs de l'ONUCI,** justement pour discuter quels seront les obstacles à surmonter pour arriver au 29 Novembre sans délai. Nous attendons que la CEI nous fasse parvenir les sous-étapes ainsi que les éléments dont ils ont besoin pour notre assistance. La réponse à votre deuxième question est simple, notre mandat, est de soutenir les acteurs Ivoiriens de telle sorte que le délai soit respecté.

Ange Herman Gnanih (TV5 Monde) : *Monsieur le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, est-ce qu'aujourd'hui, vous êtes plus inquiet ou plus rassuré par rapport à la tenue effective des élections pour le 29 novembre prochain ? Est-ce que vous êtes plus inquiet ?*

YJ. C : Notre préoccupation, c'est comment assister effectivement les acteurs Ivoiriens ! Or à l'état actuel, il paraît que les défis non prévus, qui ne sont pas

politiques et financiers, mais d'ordre technique, de gestion et de planification aient surgi et qui paraissent assez lourds et non moins formidables que les défis politiques. Donc, cela est devenu notre préoccupation et il faut d'abord relever ce défi pour arriver au mois de septembre quand nous rencontrerons le défi d'ordre politique. En attendant, le défi technique, de gestion et de planification est à notre niveau, il faut le relever. Sans le succès de cette étape, on risque de voir glisser le chronogramme au-delà de l'échéance.

François Gombahi (ONUCI-FM) : Monsieur Choi, vous demandez un chronogramme à la CEI, un chronogramme c'est bien, mais peut-être une autre chose, c'est comment respecter ce chronogramme, alors, qu'est ce vous dit Monsieur Choi que s'il y a un chronogramme cette fois-ci, il sera respecté ?

YJ. C : Choi : Non, vous vous souvenez que le conseil de sécurité a appelé à trois reprises à la publication d'un chronogramme par la CEI. Le premier appel a été lancé, vous vous en souvenez, en novembre 2008 sous la forme d'une déclaration présidentielle. Ensuite, il y a la résolution 1865 de janvier 2009. Enfin, en mai 2009, le Président du Conseil de sécurité a demandé publiquement que la CEI rende public un chronogramme avec les étapes, ce qui n'a pas été fait. Tout ce que nous savons publiquement, c'est deux choses qui sont : l'enrôlement qui s'est terminé le 30 Juin et le scrutin présidentiel qui aura lieu le 29 novembre. Il n'y a pas d'étapes et il n'y a pas de détails, donc on attend toujours que la CEI rende public un chronogramme avec les étapes comme demandé par le conseil de sécurité à trois reprises. Merci !

HT : Merci M. le Représentant spécial, mesdames et messieurs les journalistes merci et à jeudi prochain

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>